

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 4 avril 2024 à 18h30

Le Conseil Municipal s'est réuni le 4 avril à 18h30 sous la Présidence de Monsieur Jean-Robert BONDIER, Maire.

Sont présents : Jean-Robert **BONDIER**, Michaël **MARILLIER**, Aïcha **BURDAIRON**, Jan **VINCENT**, Gilles **VINCENT**, Floriano **DE MATOS**, Dominique **LACROIX**

Absents excusés : Alain **MOISSONNIER** donne procuration à Jan **VINCENT**, Rachel **HUGUES** donne procuration à Aïcha **BURDAIRON**

Les conseillers présents formant la majorité de membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Mme Aïcha BURDAIRON ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 14 décembre 2024

Aucune question ou remarque n'étant soulevée, il est approuvé à l'unanimité des conseillers présents et représentés. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

2. Actions du maire par délégation

Vente de bois pour raison sanitaire à l'entreprise MEYER au Lac d'Antre pour 7 500 € de recette.

Renouvellement de 2 concessions de cimetières et établissement d'une nouvelle concession columbarium.

Résiliation d'un bail locatif précaire pour récupérer l'appartement au-dessus de l'école.

Bornage contradictoire du périmètre du futur lotissement.

Renouvellement des adhésions AMJ, PNRHJ, ARNIA, CAUE et n'a pas renouvelé celle de l'ANEM.

Réalisation de l'emprunt voté au dernier Conseil municipal auprès de l'AFL.

Mise à jour de notre contrat d'assurance multirisques (enseigne Clairbois, ancien garage des pompiers, abris bus).

Règlement des honoraires d'avocat pour le contentieux Commune / ZANINETTA-GUERVILLE-LOCATELLI.

Signature d'une convention avec un administré pour l'apposition de signalisation sur façade privée.

Demande de paiement de la subvention des travaux forestier à la Région par l'intermédiaire de l'ONF pour la somme de 33 000 €.

Résiliation contrat téléphonie signé en 2018 pour le bâtiment Mairie.

3. Finances

a) Compte de gestion

Ils sont rigoureusement identiques aux comptes administratifs. C'est le reflet de ce que le Trésor Public a réalisé de son côté et le compte administratif est le reflet de ce que nous avons fait de notre côté.

L'évolution de notre patrimoine cette année est de 74 329,08 € pour atteindre 4 127 000 €. Cette année, une grosse partie est liée aux travaux réalisés en régie. Les comptes de gestions sont approuvés : Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

b) Comptes administratifs

Fait le rappel du vote des comptes administratifs au chapitre.

Budget principal

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	364 479,65 €	222 897,09 €
RECETTES	483 308,60 €	141 161,34 €
RESULTAT EXERCICE	118 828,95 €	-81 735,75 €
RESULTAT GLOBAL	37 093,20 €	

Budget de l'eau

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
DEPENSES	101 947,84 €	10 021,20 €
RECETTES	103 218,56 €	87 113,36 €
RESULTAT EXERCICE	1 270,72 €	77 092,16 €
RESULTAT GLOBAL	78 362,88 €	

On a fait beaucoup de travaux sur le réseau d'eau l'année dernière (sortie de coffrets compteurs, suppression branchement au plomb).

Budget lotissement

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	240 150,90 €	249 035,80 €
RECETTES	240 151,01 €	621 168,00 €
RESULTAT EXERCICE	0,11 €	372 132,20 €
RESULTAT GLOBAL	372 132,31 €	

Les comptes administratifs pour les 3 budgets sont approuvés à l'unanimité, sous la présidence de Michaël MARILLIER, après que le Maire ait quitté la salle. Résultat des votes Pour 8 – Contre 0 – Abstention 0.

c) Taux d'imposition 2024

On constate une augmentation des dotations de l'Etat après avoir remis à jour le tableau de voirie et vu une évolution positive de la population sur la commune. Par conséquent la Dotation Globale de Fonctionnement va augmenter de 8,3% cette année.

On a des charges nouvelles pour le SDIS depuis 2023, avec le retour d'une part communale à payer pour 1 657,67 €.

Dominique LACROIX demande si cela s'explique ?

Jean-Robert BONDIER répond que le SDIS a augmenté son budget. Le Département prend en charge 50% et les communes et EPCI prennent le reste en charge.

Aïcha BURDAIRON demande comment est réparti la somme à payer ? C'est égalitaire ?

Le maire répond que c'est un calcul par habitant.

On a aussi des charges nouvelles depuis qu'on a les molochs, les communes doivent payer 220 € par an et bâtiment pour l'évacuation de nos déchets. Sans oublier le retour de l'instruction du droit des sols à la charge des communes ? Ces charges incompressibles sont venues s'ajouter à notre budget de fonctionnement depuis 3 ans.

Concernant les impôts fonciers, la loi de finance prévoit l'augmentation des bases de 3,4% cette année. On a instauré la taxe d'habitation sur les logements vacants qui va rapporter 1 831 €, c'est une nouvelle ressource. Après discussion le conseil municipal décide de ne pas toucher aux taux d'imposition et de conserver les taux actuels. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

d) Taux Taxe d'aménagement

Taxe qui concerne les travaux qui créent des surfaces nouvelles. Le taux actuel est de 2%, il est proposé de le conserver. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

e) Affectation des résultats

Pour le budget communal on constate un excédent de fonctionnement de 118 828,95 € et on constate un déficit d'investissement de 81 735,75 €. On a des restes à réaliser de 84 000 € en recette et 46 294,56 € en dépense. Ce qui fait un excédent de restes à réaliser de 37 505,44 €, et, de fait, un besoin de financement 44 030,31 € pour l'investissement. On peut affecter une partie de l'excédent de fonctionnement à l'investissement en réserve au compte 1068. Ce compte fait partie de nos ressources propres qui doivent obligatoirement couvrir l'encours de l'emprunt. Pour couvrir cet encours de dette et le besoin de financement, il est proposé d'affecter 101 000 € en réserve au compte 1068, ce qui nous laisse un excédent de fonctionnement reporté de 17 828,95 € (R002). Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Pour le budget de l'eau nous avons un excédent d'exploitation de 42 283,48 € et un déficit de fonctionnement 41 012 €. Cela fait un excédent de fonctionnement cumulé de 1 270,72 € et un excédent d'investissement de 77 092,16 €. Il y a des

restes à réaliser d'investissement de 12 240 €. Ce qui fait un total d'excédent de financement 64 852,16 €. Propose de reporter l'excédent de fonctionnement et l'excédent d'investissement tel quel. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Pour le Lotissement, un excédent de fonctionnement constaté de 2 821,32 €, avec un déficit reporté de 2 821,20 €, soit un excédent cumulé de 0.11 €. Un excédent d'investissement de 372 132,20 €. Propose de reporter l'excédent de fonctionnement et l'excédent d'investissement tel quel. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

f) *Tarifs municipaux*

Pour les locations de salle on a déjà fait une révision des tarifs cette année, on n'y retouche pas pour le moment. Pour le cimetière, les tarifs avaient été réévalués en début de mandat.

Propose de reconduire les tarifs municipaux tels qu'ils sont actuellement. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

g) *Subventions aux associations*

Propose de reconduire le dispositif en place : intervenir auprès des associations qui apportent une action concrète sur le territoire communal, et qui formule une demande argumentée financièrement.

Propose de reconduire des subventions aux associations à hauteur de 2 500 €. A savoir 1 500 € pour l'école, c'est un peu plus que d'habitude mais c'est une année de séjour à Bellecin. 250 € aux donneurs de sang de Clairvaux-Moirans. 150 € pour Onno Archéo. Et de garder 600 € pour l'année pour diverses demandes d'autres associations participant à l'animation locale concrète. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

h) *Budgets primitifs 2024*

Budget principal

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	330 267,31 €	330 267,31 €
Investissement	250 152,61 €	250 152,61 €
Total	580 419,92 €	580 419,92 €

A prévu les travaux SIDEC du Grand Villard et de la Place du Souvenirs Français. On doit toucher 10 000 € de fonds de concours de Terre d'Emeraude Communauté pour ce projet ainsi que de la DETR. On doit retoucher aussi les 33 000 € de la subvention ONF- Région- FEADER pour les travaux de desserte forestière faits fin 2023.

Budget eau

	Dépenses	Recettes
Exploitation	60 820,72 €	60 820,72 €
Investissement	83 867,13 €	83 867,13 €
Total	144 687,85 €	144 687,85 €

A construit le budget en tenant compte des travaux du Grand Villard, on a prévu de sortir tous les compteurs des maisons, rue du Grand Villard et Place du Souvenir Français.

Budget Lotissement

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	372 132,31 €	372 132,31 €
Investissement	372 132,20 €	372 132,20 €
Total	744 264,51 €	744 264,51 €

Construit de manière prudente, sans vente pour le moment. Demande s'il y a des questions ?

Les 3 budgets sont mis au vote. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

i) *Carte avantage jeunes*

Propose de reconduire le dispositif dans les mêmes conditions que l'on propose déjà. A savoir que la commune la propose au tarif de 3 € pour tous les bénéficiaires du dispositif. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

j) *Adhésion Agence France locale 3^{ème} tranche*

Il nous reste 600 € en prise de participation, pour une adhésion complète en 3 ans à l'Agence France Locale. Ce qui porte une adhésion totale à 1 900 €.

4. Lotissement – réflexion sur la mise en vente

Aïcha BURDAIRON indique que nous ne sommes pas encore prêt pour établir le tarif.

Jean-Robert BONDIER pense qu'il faudra faire un conseil municipal spécifique. Est confiant sur le fait qu'on vende, les travaux seront finis autour de fin mai.

Michaël MARILLIER demande ce qu'il en est au niveau publicité.

Aïcha BURDAIRON répond qu'on pourrait faire de la publicité quand seront fait les bornages individuels de chaque parcelle. Qui est prévu avant la fin des voiries. Les travaux SIDEDEC doivent finir à la fin du mois, le dernier lot (voirie) débutera ensuite.

Le maire confirme, la SJE a prévu un début de chantier pour le 2 mai. Les travaux suivent leur cours, et on n'a pas de mauvaise surprise. C'est bien, c'est qu'on l'a bien préparé en amont.

5. Informations diverses

a) *Dispositif Villages d'avenir*

A fait une première rencontre, le 15 mars avec les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT). On a sélectionné le projet qui est le plus complexe en matière d'ingénierie et de coordination à savoir le projet d'amélioration de la qualité de la ressource en eau. C'est un projet où il faut aller chercher des financements, l'assistance à maîtrise d'œuvre on l'a avec le cabinet Verdi. Mais derrière il va falloir coordonner l'agence de l'eau, le bureau de l'eau de la DDT, l'archéologie, la Préfecture et l'ARS. Si au niveau de la DDT ils peuvent nous identifier tous ceux qu'il ne faudra pas oublier et les ramener autour de la table, on va gagner beaucoup de temps.

b) *Dispositif New Deal*

Ça c'est le travail de fond qui paie. Depuis le début de mandat, nous travaillons avec tous les interlocuteurs possibles afin d'améliorer la couverture mobile du village. La Préfecture a sélectionné Villards-d'Héria parmi les 9 communes jurassiennes qui pourrait bénéficier du dispositif New Deal de la téléphonie mobile. C'est l'Etat qui prend un arrêté ministériel qui contraint l'un des 4 opérateurs principaux à couvrir certaines communes en réseau téléphonie. L'opérateur désigné à alors 2 ans pour couvrir le village en téléphonie. Bonne nouvelle. C'est un retour sur le travail et le temps passé. Le Conseil Municipal se positionne favorablement pour ce dispositif. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

c) *PNR – aménités rurales*

On touche 3 000 € par an pour les aménités rurales, c'est des dotations de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité et la valorisation de notre environnement et notre paysage. Le PNR sollicite le reversement d'une part de cette indemnité.

Dominique LACROIX et Aïcha BURDAIRON interrogent au nom de quoi ils font cette demande ?

Jean-Robert BONDIER répond qu'ils le font en leur nom, pour tout ce qu'ils font en lien avec leurs compétences. Le Conseil Municipal se positionne contre ce reversement. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

d) *Lac d'Antre*

Les barrières vont être achetées à la scierie de Foncine le Haut. A reçu le devis pour 1 200 € HT. Cette scierie propose aussi du mobilier urbain : une table carrée avec ses 4 bancs (2,10m par 2,10m) a été retenue pour le prix de 369 € ce sont des tables en pins classe 4 en kit. 3 seront installées.

e) *Travaux SIDEDEC Rue du Grand Villard*

Les travaux vont débuter très prochainement. Nous poursuivons le programme de sécurisation – renforcement – effacement des réseaux.

f) *Chute de blocs Roche d'Antre*

Le BRGM est intervenu, on a le rapport il est à disposition en mairie. Le site reste dangereux. Il sera nécessaire d'évaluer la stabilité de la falaise dans son intégralité et d'aller jusqu'à l'évaluation de l'exposition potentielle de la ferme sur des chutes de blocs depuis le belvédère. Il faut également déterminer la stabilité du surplomb. On est parti sur un dossier au moins de 2 ans. Pour la famille BESSON on ne peut pas les laisser 2 ans sans aller dans leur ferme. Ils bénéficieront d'une autorisation d'accès. Le système va rester bloqué pour les piétons. Le deuxième aspect sur la réouverture de route c'est si on a besoin que les secours accède au site ils le pourront. On reste une commune classée rouge pour les feux de forêt. Il faudra ensuite déterminer qui est propriétaire de la falaise donc en charge de la suite des évaluations. Tant que l'étude n'est pas faite on ne va pas purger les cailloux.

g) Chemin GR9

L'autre conséquence de cette chute de blocs est pour le GR9. Nous avons reçu ce jour une demande de la Fédération Française de Randonnée, du Président du CDSI Rando Jura pour une autorisation de déviation car ce sentier du GR9 établit la liaison entre Saint-Amour et Saint-Tropez. Ils prendraient la route forestière jusqu'aux 4 chemins. Le conseil municipal donne un avis favorable à cette demande. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

h) Projet d'acquisition foncière

On étudie un projet d'acquisition foncière de valeur patrimoniale. Le Conseil Municipal étudiera cette demande lorsque tous les éléments d'évaluation seront réunis. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

i) Ecole - sécurisation des accès

Le travail de fond conduit avec les différents services de l'Etat porte ses fruits : l'école de Villards-d'Héria a été sélectionnée parmi les 2 écoles de la circonscription de Saint-Claude pour bénéficier d'un programme d'Etat sur la sécurisation des accès. Il faudrait sécuriser la cour et le jardin derrière. C'est un signal fort donné pour la pérennité de notre école.

j) Rapport du service e-Lum 2023

Il y a 125 points lumineux sur la commune

L'objectif est de poursuivre la rénovation de notre éclairage public, vers des équipements qui consomment peu d'énergie.

Le service e-Lum instruit toutes les demandes de travaux sur la commune, 6 demandes de travaux en 2023 et 10 DICT.

Les travaux réalisés depuis 2020, en faveur des économies d'énergie ont permis de compenser intégralement la hausse du coût de l'énergie en 2023. C'est significatif.

Michaël MARILLIER informe que le service E-lum est intervenu 9 fois sur la commune en 2023 pour des panne.

Jean-Robert BONDIER ajoute que notre plus gros défaut sur le réseau d'éclairage c'est le signalement. Les gens ne pensent pas à nous dire les lampes en panne. Il faut avertir la mairie quand les lampes sont défectueuses. Avec le système GéoLux, la prise en compte du signalement est très rapide ensuite. Le rapport complet est disponible en mairie.

k) Exposition d'art contemporain

Le FRAC organise, avec la commune, une exposition d'art contemporain en mairie de Villards-d'Héria, tout cet été. Le Maire demande à être autorisé à signer la convention de mise à disposition des œuvres. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Dominique LACROIX ajoute que c'est en lien avec le site gallo-romain.

Le maire confirme et c'est aussi en lien avec des projets locaux, soit archéologique soit école. Cela fera une animation au village.

Dominique LACROIX informe qu'il y aura en même temps à Moirans, au musée du jouet, l'exposition de quelques objets antiques découverts à Villards-d'Héria sur le Site archéologique.

Le Maire travaille avec Remy GREBOT pour avoir des visites tout l'été. Il propose de recruter de mi-juin à fin septembre des étudiants sous sa houlette associative et d'assurer des visites 5 jours par semaine du mercredi au dimanche.

Le Maire propose, si le conseil municipal est d'accord, de faire une convention qui cadre la prestation avec l'association OnnoArchéo. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

l) Journée des Cofor

Michaël MARILLIER explique que cela concerne les communes forestières, ils font des formations annuelles pour les élus du département. Une journée de formation aura lieu à Villards-d'Héria le vendredi 19 avril.

Michaël MARILLIER ajoute que le thème de la journée c'est la crise sanitaire. Le matin c'est formation en salle et l'après-midi c'est sur le terrain, visite sur Villards-d'Héria et Moirans. Il y aura environ 30 élus.

m) Retours sur l'enseigne Clairbois

L'enseigne brille à l'entrée du village, on a eu quelques communications. Il y a eu un article dans le progrès, dans La voix du Jura, dans l'Hebdo du Haut Jura. On a fait la communication sur les réseaux sociaux aussi. On a eu des retours très positifs sur cette réalisation.

n) *Projet ABC*

C'est l'Atlas de Biodiversité Communal. L'Office Français de la Biodiversité (OFB) finance aujourd'hui à hauteur de 80 % les projets ABC. C'est un inventaire environnemental à l'échelle de la commune. On peut travailler sur plusieurs et différents inventaires. Arriver à dresser cet inventaire en lien avec les gens du village, des spécialistes, l'éditer et le publier serait une belle chose. Demande l'autorisation à travailler ce dossier, de monter la demande de financement. Cela ne coûte rien de se renseigner. On a la chance à Villards-d'Héria d'avoir des systèmes environnementaux paysagers extrêmement variés.

Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Le Maire va, par ailleurs, mercredi à Besançon avec 3 élèves de l'école pour présenter le dossier de candidature de l'école au label E3D, c'est les écoles en démarche pour le développement durable. C'est aussi des moyens de communiquer autour de l'école et de valoriser le travail fait.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h17.

Le Secrétaire de séance,



Aïcha BURDAIRON



Le Maire,



Jean-Robert BONDIER